



LE MOT DU BUREAU

ACTARIS : 18ème groupement de l'AGCT situé entre les Libellules et le bâtiment des SIG au Lignon.



Vous vous êtes tous posé la question en passant devant ; mais que construit l'AGCT et c'est quoi ces 6 tours en béton ? Ce sont les cages d'escaliers et les ascenseurs des futures 6 entrées d'immeuble. Depuis, ces tours se sont recouvertes avec des murs et des dalles en structure bois. C'est un magnifique « lego » géant. Il est très intéressant d'y repasser en ce moment, les diverses étapes du chantier sont visibles, il reste une tour de béton qui commence à s'habiller et le premier bâtiment qui reçoit la façade en bois.

En 2017, la Ville de Vernier, la Fondation HBM Émile Dupont et l'Association Genevoise du Coin de Terre ont lancé un concours d'architecture dans le but de construire 2 immeubles économiques et une maison de quartier, sur la parcelle où se situait la maison de quartier des Libellules, des jardins communaux et des jardins familiaux. Ce concours a été remporté par le bureau d'architecture ACAU.



L'AGCT a 3 allées composées d'un rez-de-chaussée et de 5 ou 6 étages, soit 55 appartements qui ont été vendus. Les futurs nouveaux membres vont pouvoir rentrer dans leurs appartements entre septembre et décembre 2025. La Fondation HBM Émile Dupont a également 3 allées avec un rez-de-chaussée et 7 ou 8 étages, soit 110 appartements en location pour 2026. La Ville de Vernier est propriétaire de la maison de quartier qui a été inaugurée en décembre 2024.



Quelques chiffres concernant cette construction qui se veut écologique et qui répond aux exigences THPE: 330 panneaux photovoltaïques, 420 tubes solaires thermiques pour chauffer l'eau avec un réservoir d'accumulation de 42 m³ (42'000 litres), 84 sondes géothermiques de 300 m soit 7,2 km de sondes pour chauffer les appartements. La chaleur de l'air de la ventilation est récupérée pour chauffer l'eau et lorsque l'énergie solaire n'est pas suffisante, la pompe à chaleur prend le relais. Un système de rafraîchissement est raccordé sur le chauffage au sol.

On se réjouit d'accueillir lors de notre assemblée générale 2026 les 55 nouveaux membres d'Actaris.

Michel CODEMO

Les membres du Bureau du Comité Central (BCC)

Marie-Pomme Pauchard	Aïre Grand Champ	Propriétaire villa	mp.pauchard@coindeterre.ch
Richard Lenz	Bel Essert	Jardinier	r.lenz@coindeterre.ch
Mara Maksic	Bouchet	Propriétaire villa	m.maksic@coindeterre.ch
Samantha Eremita	Aïre Grandchamp	Propriétaire villa	s.eremita@coindeterre.ch
Michel Codemo	Isaac Anken	Propriétaire villa	m.codemo@coindeterre.ch
Patric Studli	Avenir	Jardinier	p.studli@coindeterre.ch
Alain Sottas	Mervelet	Propriétaire villa	a.sottas@coindeterre.ch

FAISONS CONNAISSANCE...

... avec Patric STÜDLI

Né à Genève en 1963 et originaire de Flawil à Saint-Gall, il est marié depuis 33 ans. Il a deux grandes filles et une petite-fille.

A travaillé à l'Etat de Genève pendant 30 ans et est aussi un ancien monteur-électricien. Il touche à tous les différents métiers du bâtiment. Il découvre l'informatique vers la fin des années 70 et il a toujours suivi son évolution. A l'époque, il achetait des boîtiers d'ordinateur vides et montait les éléments intérieurs.

Jardinier depuis 4 ans au groupement de l'Avenir à Vandoeuvres, il est élu président en 2024.

Nouvel arrivé au BCC depuis août 2024, il est responsable de l'informatique. Il a mis en place une nouvelle infrastructure informatique au bureau de la rue du Village.

Nous remercions Patric STÜDLI qui s'est prêté au jeu du « questionnaire de Proust ».



Mes hobbies	L'informatique, le bricolage, les anciennes VW (Coccinelle et Combi) et bien sûr le jardinage
Mon principal trait de caractère	La positivité
Mon principal point fort	La loyauté
Mon principal point faible	Je ne lâche rien, jusqu'au-boutiste
Ce qui me rend de bonne humeur	Que toute ma famille soit en bonne santé
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis	Leur authenticité
Mon occupation préférée	M'occuper de ma petite-fille
La fleur que je préfère	La tulipe
Mon dernier livre / film / spectacle	L'extradée de Nicolas Feuz / Un petit truc en plus / le spectacle d'Artus
Ce que je déteste par-dessus tout	Le Totché (gâteau traditionnel du canton du Jura)
Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence	Les petites fautes sans grandes conséquences
Le don que j'aimerais avoir	Le don d'ubiquité
Mon état d'esprit actuel	Joyeux, de bonne humeur

Anne-Lise BIERI



LA VIE DANS NOS QUARTIERS... ... le retour des orchidées rares

Grâce aux conseils avisés d'un propriétaire, le groupement de Genthod a changé ses habitudes concernant l'entretien des parties communes. Finies les tontes régulières ! La première est programmée début juin seulement (des passages sont réservés pour atteindre les jardins potagers).

Résultat: des orchidées ont fait leur apparition, parfois des espèces rares aux noms communs imagés: pyramidal, abeille, bouffon, singe...

Un gazon entretenu à force d'engrais, de désherbant et d'anti-mousse devient une monoculture qui ne permet pas la survie des orchidées, ni leur installation. Sous nos contrées, une vingtaine d'espèces peuvent pousser spontanément, amenées par le vent.

On a donc des chances d'en voir apparaître dans son jardin, avec le temps, si on laisse la prairie pousser et qu'on ne la tonde qu'après floraison.

Comme les orchidées sont des plantes à bulbe, elles reviennent d'année en année au même emplacement, comme les jonquilles, même si elles ne produisent pas de fleurs chaque année.



Anne-Lise BIERI

Chantier au Mervelet

Le groupement du Mervelet, situé en ville de Genève, fut construit en 1951. Il est constitué de douze maisons parmi lesquelles six sont copropriétaires (l'Association du Coin de Terre étant le 7ème copropriétaire) d'un chemin d'accès à leurs parcelles. Les installations souterraines de ce chemin n'ont jamais fait l'objet de rénovations. Aujourd'hui, les infrastructures montrent des signes évidents de fatigue (débordements et rupture d'une canalisation). Le remplacement du système unique par des canalisations séparées est donc devenu inévitable.



Un système séparatif des eaux usées est un type de réseau d'assainissement où les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées séparément. Les eaux usées doivent être traitées dans une station d'épuration avant d'être rejetées dans la nature, tandis que les eaux pluviales peuvent être rejetées directement dans un cours d'eau. Ce système réduit les risques de débordements d'égouts et donc la pollution qui s'ensuit. L'autre avantage est d'éviter la surcharge des stations d'épuration lors de fortes pluies.

La ville exige que les travaux des séparatifs soient faits pour le 10 juillet 2025 au plus tard sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 60'000.-. Pour gérer ce projet complexe, les copropriétaires du Mervelet ont dû se transformer en véritables maîtres d'œuvre : appels d'offres, négociations, coordination des entreprises, calculs de répartition des frais... Un travail de longue haleine, aujourd'hui documenté dans un impressionnant dossier collectif.

À partir du 4 mai, les douze propriétaires du groupement vont vivre plusieurs semaines de travaux lourds. Une tranchée de 1,50 mètre de large et jusqu'à 1,80 mètre de profondeur va être creusée sur toute la longueur du chemin d'accès commun. L'ancien tuyau collectif des eaux usées va être remplacé par sept conduites, raccordées individuellement aux propriétés. Cela implique des travaux d'envergure dans les jardins. Parfois même, pour permettre le passage de conduites desservant les voisins, des servitudes ont dû être établies.



Mais ce chantier va finalement au-delà, car c'est aussi l'occasion de rénover l'alimentation en eau potable ainsi que le câblage électrique. En effet, les Services Industriels de Genève interviendront également pour rénover l'ensemble du réseau électrique du site. Un collecteur principal sera installé à l'entrée du chemin, et le câblage jusqu'aux maisons sera entièrement refait. Bref, des coûts conséquents sont à répartir entre les copropriétaires et le calcul de la part de chacun est loin d'être simple.

Une fois les travaux terminés, une nouvelle organisation va se mettre en place. Désormais, les eaux pluviales ne passeront plus par les canalisations des eaux usées, ce qui nécessitera un entretien régulier et professionnel de ces dernières. Un contrat avec une entreprise spécialisée devra être conclu, faute de quoi les assurances pourraient refuser toute indemnisation en cas de dégâts. De plus, l'accès permanent aux regards d'évacuation devra être garanti dans chaque maison.

Ce que vit aujourd'hui le Mervelet concerne aussi d'autres groupements appelés à vivre la même transformation dans un avenir proche. Une alternative parfois envisagée est de céder son chemin à la commune ou à la ville, mais cela reste soumis à l'accord des autorités locales. S'il est vécu comme une contrainte forte par les habitants, ce chantier du Mervelet est aussi l'opportunité de remeuler à niveau des infrastructures vieillissantes afin de valoriser leur cadre de vie privilégié. Il illustre surtout l'importance d'une gestion collective responsable, et pourrait bien servir de modèle.

Sources: Alain Sottas, SITG

Agnès HUG

LA VIE DANS NOS QUARTIER...

... Rencontre dans l'eau un 1er décembre

Depuis 12 ans, le groupement d'Aïre-Grandchamp organise des apéros de l'Avent. Une façon conviviale de se rencontrer entre voisins chez les uns et les autres. Comment ça marche ? Une première circulaire annonce l'ouverture des inscriptions et ceux qui le souhaitent choisissent une date qu'ils affichent devant leur maison. Une deuxième circulaire annonce le programme et ainsi les habitants du quartier se réunissent entre 18h et 20h pour boire un verre, faire connaissance ou refaire le monde. C'est l'occasion de se retrouver, parfois à 6 parfois 60, mais à chaque fois c'est fort sympa !

Cette année, un événement a marqué le lancement du calendrier 2024. En ce dimanche 1 décembre, un magnifique buffet a été organisé en plein air sur la place commune. A cette occasion, un bassin de 4'500 litres d'eau, chauffée au feu de bois, a été monté. Les enfants comme les adultes étaient invités à venir se réchauffer en maillot de bain et à faire santé tout en barbotant.



Cette baignade hivernale a réuni dans le même bain : Basil 4 ans et André 94 ans. Le premier se souvient d'un moment « très bien » et le second, navigateur frileux, s'est exclamé « c'était le pied géant ! ». L'eau chaude de ce 1er décembre a ainsi réuni 4 générations dans le même bain.



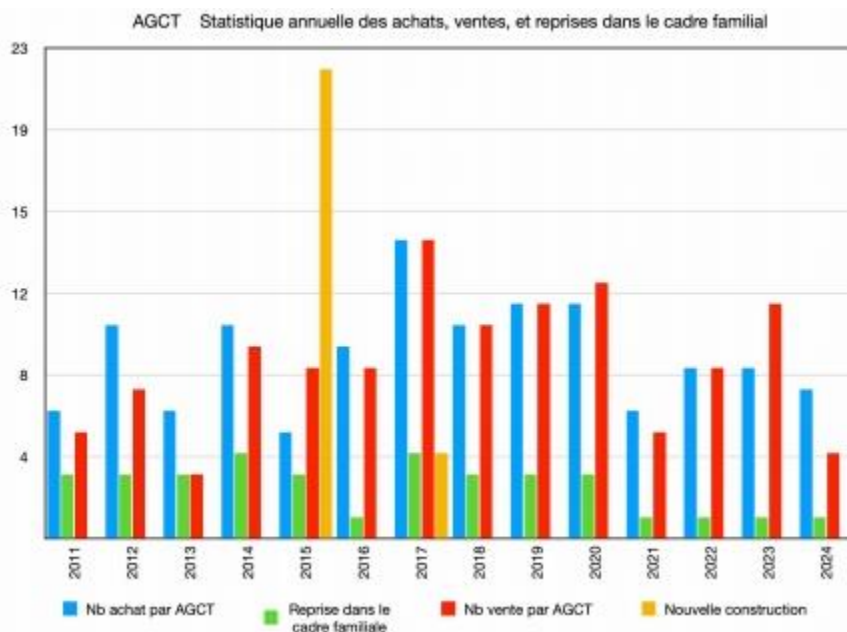
Céline MARGOT

QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE ASSOCIATION

Afin de garantir le caractère non spéculatif des villas et appartements construits originellement par l'AGCT, cette dernière achète puis revend les immeubles à ses nouveaux membres. Cette activité très importante mobilise une énergie considérable des instances de notre Association.

Les nouvelles normes énergétiques et le prix exorbitant des terrains sur notre exigu canton posent des questions extrêmement complexes afin d'évaluer le prix d'achat des biens. Ce dernier est basé sur un calcul issu de nos statuts et règlements d'application, point central du caractère anti spéculatif de notre Association et garantit par le droit de réméré.

Pierre-Antoine ARNET



LE BUREAU DU COMITE CENTRAL... ... Elections 2025

L'année 2025 verra l'élection de 3 membres du bureau.

Le poste de présidente, poste occupé actuellement par Marie-Pomme Pauchard qui se représente.

Dans le cas où une personne souhaiterait se présenter, voici le profil demandé :

Gestion d'équipe, capacité d'adaptation, aisance en informatique, connaissances en construction/rénovation, disponibilité de 80h/mois.

Le poste de membre du bureau, occupé actuellement par Michel Codemo qui se représente.

Dans le cas où une personne souhaiterait se présenter, voici le profil demandé :

Connaissance en architecture et suivi de chantier, disponibilité de 20h/mois.

Le poste de membre du bureau, occupé actuellement par Alain Sottas qui se représente.

Dans le cas où une personne souhaiterait se présenter, voici le profil demandé : connaissances en construction/rénovation, disponibilité de 20h/mois.

Pour information, les membres du Bureau du Comité Central se réunissent 2 mardis après-midi par mois (14h-18h) et participent aux séances du Comité Central un mercredi soir par mois (19h-21h)

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer un bref curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation par courriel au secrétariat avant le 17 juin 2025.

Un appel à candidature sera lancé pour participer à deux gros projets :

1. Commission de révision des statuts
2. Groupe de travail sur l'analyse des risques financiers pour l'AGCT

Nous comptons sur vous.

SECRETARIAT ET COMPTABILITE

secrétariat	Myriam Barraud	Lundi, mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-17h	secretariat@coindeterre.ch
comptabilité	Jonathan Lobato	Sur rendez-vous les jeudis de 9h à 12h	comptabilite@coindeterre.ch

LE MOT DE LA REDACTION Nous cherchons de nouvelles plumes !

Pour proposer un article de votre cru, nous rejoindre dans le sympathique groupe de rédaction ou simplement réagir à la parution, vous pouvez nous adresser un message à redaction@coindeterre.ch

Groupe de rédaction : Pierre-Antoine Arnet (Aïre-Grandchamp),
Anne-Lise Bieri (Genthod),
Agnès Hug (Aïre-Grandchamp)
Céline Margot (Aïre-Grandchamp)